**Objet : L’institution financière des médecins vétérinaires**

 ****

Saviez-vous qu’en tant que médecin vétérinaire, vous avez accès à une offre adaptée à vos besoins personnels et professionnels? Profitez de l’offre Distinction† : une offre financière pensée et développée pour vous!

**Voici quelques-uns de vos avantages :**

* Une réduction annuelle de 168$ sur un forfait à transactions et virements *Interac*MD illimités†;
* Une prime à l’adhésion† sur les cartes de crédit admissibles†;
* Un taux avantageux et une remise de 1 000$ lors d’un nouveau financementhypothécaire†;
* Une marge de crédit personnelle à taux d’intérêt préférentiel1, †;
* Et bien plus!

**Vous êtes en affaires?**

Profitez d’une vaste gamme de produits et de services pour une gestion simplifiée de votre entreprise.

**Profitez de cette offre dès maintenant!**

*

**1 844 778-1795 poste 30**

Pour plus de détails sur l’offre, visitez le [desjardins.com/veterinaire](https://www.desjardins.com/particuliers/vous-etes/professionnels/medecin-veterinaire/?utm_id=lf-op-1121-28189)

Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s’appliquer. Tous les financements ainsi que les demandes de cartes de crédit sont sous réserve de l’approbation du crédit par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

† Visitez [desjardins.com/veterinaire](https://www.desjardins.com/particuliers/vous-etes/professionnels/medecin-veterinaire/?utm_id=lf-op-1121-28189)pour consulter les notes légales applicables.

MD Le Virement Interac est une marque déposée d’*Interac* Inc. utilisées sous licence.

1. Sous réserve de l’approbation du crédit par la caisse. Certaines conditions s’appliquent. Pour consulter le taux en vigueur, visitez desjardins.com/taux-rendement/financement. Le taux peut être modifié sans préavis.